

Le Canada et les Nations Unies

La dixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Esprit de Genève.

L'attitude de la majorité des délégations à l'ouverture de la dixième session de l'Assemblée générale a été déterminée, dans une certaine mesure, par les deux facteurs suivants: l'esprit de Genève, si hautement proclamé, émané de la conférence tenue en juillet par les chefs de gouvernement des États-Unis, de l'URSS, du Royaume-Uni et de la France; la réunion des ministres des Affaires étrangères des mêmes gouvernements, qui devait avoir lieu vers le milieu de la dixième session. Le premier facteur incitait à croire que la dixième session serait décisive dans la lutte pour les objectifs de la Charte des Nations Unies; le second poussait l'Assemblée à différer la discussion des points de l'ordre du jour nettement sujets à controverse. La plupart des délégations semblaient vouloir prolonger l'esprit de Genève aussi longtemps que possible; dans ce dessein l'Assemblée était disposée à ne pas aborder les questions controversées avant que les ministres des Affaires étrangères aient pu donné suite, dans le détail, aux instructions communiquées en juillet par les chefs de leurs gouvernements.

Au cours de la discussion générale, plusieurs orateurs ont évoqué avec confiance l'amélioration de la situation internationale. Les discours ont été généralement conciliants, et parfois marqués d'un optimisme excessif. L'absence de propagande a caractérisé la plupart, tant chez les orateurs occidentaux que chez ceux des pays communistes; plusieurs discours invitaient les délégués à demeurer modérés dans l'expression des idées auxquelles ils étaient le plus attachés. Sauf à quelques reprises vers la fin de la session, les orateurs n'ont pas donné dans la propagande extrémiste; c'était là une grande et heureuse amélioration sur les sessions précédentes. La délégation soviétique notamment paraissait s'appliquer à ne pas faire renaître l'acrimonie qui, durant la guerre froide, avait marqué les débats de l'ONU. Elle n'a toutefois laissé passer aucune occasion d'opposer les qualités du communisme soviétique aux faiblesses des autres régimes. A la Deuxième Commission, par exemple, elle s'est plainte de la discrimination commerciale, alléguant que les démocraties occidentales y avaient recours contre les pays d'Europe orientale.

L'atmosphère de détente était plus perceptible, il va de soi, avant la conférence des ministres des Affaires étrangères, restée sans résultats en ce qui concerne les deux questions les plus importantes inscrites à l'ordre du jour de la dixième session: le désarmement et l'admission de nouveaux membres. Rien n'a indiqué clairement, à la suite de cette réunion, que les principaux partis en présence revenaient aux tactiques de la guerre froide. Les orateurs n'estimaient plus aussi à propos d'évoquer la nouvelle ambiance de rapprochement. Durant leur tournée en Asie, MM. Boulganine et Krouchtchev ont alimenté par leur conduite les doutes et la crainte que suscitaient les relations entre l'Est et l'Ouest; on semblait peu enclin à amorcer une nouvelle guerre froide au sein de l'Assemblée. On entendait toujours opter pour la coexistence, pour